

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 02737
Numéro SIREN : 919 381 202
Nom ou dénomination : INCLUSION SAS

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2023 sous le numéro de dépôt 8978

INCLUSION SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 12.875.000 euros
Siège social : 1, rue Paul Henri Spaak,
ZAE Jean Monnet – 77240 Vert-Saint-Denis
919 381 202 R.C.S. Melun

MY MOBILITY

Société par actions simplifiée
au capital de 9.356.496,50 euros
Siège social : 1, rue Paul Henri Spaak,
ZAE Jean Monnet – 77240 Vert-Saint-Denis
842 677 544 R.C.S. Melun

DECLARATION DE REGULARITE ET DE CONFORMITE

Le soussigné,

Monsieur Jean-François Pech,

- 1) agissant en qualité de Président de la société **INCLUSION SAS**, société par actions simplifiée au capital de 12.875.000 euros, dont le siège social est situé 1, rue Paul Henri Spaak – 77240 Vert-Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Melun sous le numéro 919 381 202 (ci-après "**Inclusion SAS**"),

habilité à signer la présente déclaration aux termes des décisions du comité de surveillance de la société Inclusion SAS en date du 4 septembre 2023,

et,

- 2) agissant en qualité de Président de la société Inclusion SAS, elle-même Président de la société **MY MOBILITY**, société par actions simplifiée au capital de 9.356.496,50 euros, dont le siège social est situé 1, rue Paul Henri Spaak – 77240 Vert-Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Melun sous le numéro sous le numéro 842 677 544 (ci-après "**My Mobility**"),

habilité à signer la présente déclaration aux termes des décisions de l'associé unique de My Mobility en date du 5 septembre 2023,

a préalablement à la déclaration de régularité et de conformité qui va suivre exposé ce qui suit :

Exposé

1. Par acte sous seing privé en date du 5 septembre 2023, il a été établi un projet de traité de fusion entre la société My Mobility et la société Inclusion SAS (ci-après le "**Projet de Fusion**").

Le Projet de Fusion indiquait notamment :

- la forme, la dénomination et le siège social de la société Inclusion SAS et de la société My Mobility,
- les motifs, buts et conditions de la fusion par absorption de My Mobility par Inclusion SAS,
- la date d'effet à partir de laquelle les opérations de la société My Mobility doivent être, du point de vue comptable et fiscal, considérées comme accomplies par la société Inclusion SAS, fixée au 1^{er} janvier 2023,
- la date à laquelle ont été arrêtés les comptes utilisés pour établir les conditions de la fusion, fixée au 5 juin 2023 pour la société Inclusion SAS et au 15 juin pour la société My Mobility,
- la désignation et l'évaluation de l'actif et du passif de la société My Mobility devant être transmis à la société Inclusion SAS, à savoir :
 - actif apporté pour un montant de 30.008.280 euros,
 - passif pris en charge pour un montant de 21.854.425 euros,
 - soit un actif net apporté de 8.153.855 euros.

2. Le Projet de Fusion a été déposé le 6 septembre 2023 au greffe du Tribunal de Commerce de Melun sous le numéro 2022B02737 pour la société Inclusion SAS et sous le numéro 2018B02414 pour la société My Mobility.
3. La fusion-absorption a fait l'objet d'avis parus au BODACC du 11 et 12 septembre 2023 pour la société Inclusion SAS et la société My Mobility.

A la suite de ces avis, aucune opposition n'a été faite à la fusion par les créanciers sociaux, dans le délai de trente (30) jours prévu par l'article R. 236-11 du Code de commerce.

Cet exposé étant fait, il est passé aux déclarations suivantes qui viennent à l'appui des demandes d'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Melun avec les présentes.

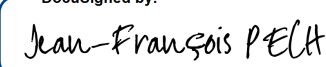
Déclaration

La soussignée déclare que :

1. La fusion par absorption de la société My Mobility par la société Inclusion SAS a été régulièrement réalisée conformément à la loi et aux règlements.
2. La société My Mobility est définitivement dissoute. L'avis de publication concernant la fusion par absorption de la société My Mobility par la société Inclusion SAS et la dissolution sans liquidation de la société My Mobility sera publié dans un journal d'annonces légales compétent.
3. Aucune augmentation du capital ni modification des statuts de la société Inclusion SAS n'est intervenue du fait de la détention par la société Inclusion SAS de la totalité des actions émises par la société My Mobility.

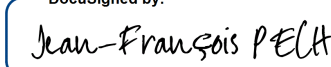
Le signataire accepte de signer électroniquement le présent document conformément aux Lois et Règlements relatifs à la Signature Electronique, par l'intermédiaire du prestataire DocuSign (via le site internet www.docusign.fr) qui assurera la sécurité et l'intégrité des copies numériques des présentes.

Le 20 octobre 2023

DocuSigned by:

C1B7D1CAD1FE45B...

INCLUSION SAS

Représentée par Monsieur Jean-François Pech

DocuSigned by:

C1B7D1CAD1FE45B...

MY MOBILITY

Représenté par Monsieur Jean-François Pech